

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du Conseil d'Administration

SÉANCE DU 8 AVRIL 2024

DÉLIBÉRATION N° CA2024-23-RPA

Convocation du 25 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 10

Quorum : 6

Nombre de membres présents : 7

Nombre de votants : 7

Thème : AFFAIRES FINANCIERES

Objet : Contrat de maintenance avec la société SCHUBB à la résidence Louis Veillaud

L'an deux mil vingt-quatre et le huit du mois d'avril le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. FOURRIER Thomas, Adjoint au maire chargé des Affaires Sociales, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Étaient présents : M. FOURRIER, Mme GILLOT, Mme PERRIN, Mme DOUHARD, Mme METERY, Mme CHAVOT, M. BARREAU

Étaient excusés : M. LAGRANGE, Mme SEVIN, M. DEVAUX

Secrétaire de séance : Mme METERY

Rapport présenté par : M. FOURRIER

Considérant le caractère obligatoire d'assurer une maintenance sécurité incendie à la Résidence Louis Veillaud.

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration d'Autoriser le Président de signer le contrat de maintenance sécurité incendie et tous les avenants ou documents à venir relatifs aux contrats avec la société SCHUBB FRANCE sise Parc Valmy - 8 D rue Jeanne BARRET CS 65956 21056 DIJON Cédex pour un coût de 6 478,87 € hors taxes pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024. Le contrat est conclu pour une période d'un an reconductible tacitement jusqu'au 30 juin 2028.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après en avoir délibéré,

- **Approuve** à l'unanimité la mise en place d'un contrat de maintenance avec la Société SCHUBB
et **Autorise** le Président à signer tous les documents afférents à ce contrat.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

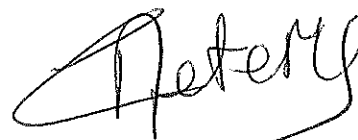
L'Adjoint chargé des Affaires sociales

La secrétaire de séance,

Vice-Président du CCAS



Thomas FOURRIER



Christiane METERY

Transmis à la Sous-Préfecture le 19 avril 2024

Publié sur le site internet de la commune le 22 avril 2024